

Consultation publique, relayée de SEA SHEPHERD France

Détails à cette adresse

<http://seashepherd.fr/index.php/actu-editos/actualites/97-news-17072018-fr-01>



Photo : dans les Landes © Maxppp - LE DEODIC David

Consultation publique jusqu'au 23 juillet 2018 sur le lien suivant http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=forum&id_article=1844#mon_ancre

Envoyé le 19 juillet

Des mesures efficaces pour lutter contre la capture des dauphins par les bateaux de pêche le long des côtes françaises

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons nous exprimer dans le cadre de la consultation publique concernant la nomination d'un organisme en charge de recevoir les déclarations de captures de dauphins. Nous nous permettons de remarquer que cette nomination ne fait que combler un vide juridique, comme le dénonçait l'organisation internationale Sea Shepherd lors de son opération « DolphinByCatch ». Cf à cette adresse <http://seashepherd.fr/index.php/actu-editos/actualites/97-news-17072018-fr-01>.

Nous nous joignons à Sea Shepherd pour demander

- L'embarquement systématique d'observateur sur les "arts trainants" et les pêcheries identifiées comme problématique pour les captures.
- La présence obligatoire d'un système vidéo embarqué qui devra être contrôlé par un organisme indépendant.
- L'instauration d'un délai de déclaration en cohérence avec les actes de pêche : au plus tard à la fin de l'acte de pêche pour les fiches et dans les 24h maximum sur les logbooks.

La capture de tous ces dauphins lors de la pêche au bar est scandaleuse. C'est une immense perte pour la biodiversité et l'équilibre des mers. Que des milliers de ces animaux reconnus de surcroît amis des marins soient ainsi sacrifiés est une honte pour notre pays.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce message,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pour Oïkos Kaï Bios

Marie Berger et Patricia Faure cofondatrices

<http://www.oikoskaibios.com/>

Association OÏKOS KAÏ BIOS Patrimoine Nature et Vie

1, place de la Libération Passage Bleu

74100 ANNEMASSE

Votre message est affiché en prévisualisation.

Pour l'envoyer au site, cliquez sur le bouton [Message définitif: envoyer au site]

Merci de votre contribution.

Des mesures efficaces pour lutter contre la capture des dauphins par les bateaux de pêche le long des côtes françaises par Association OÏKOS KAÏ BIOS

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons nous exprimer dans le cadre de la consultation publique concernant la nomination d'un organisme en charge de recevoir les déclarations de captures de dauphins.

Nous nous permettons de remarquer que cette nomination ne fait que combler un vide juridique, comme le dénonçait l'organisation internationale Sea Shepherd lors de son opération « DolphinByCatch ». Cf à cette adresse <http://seashepherd.fr/index.php/actu-edits/actualites/97-news-17072018-fr-01>.

Nous nous joignons à Sea Shepherd pour demander

L'embarquement systématique d'observateur sur les "arts trainants" et les pêcheries identifiées comme problématique pour les captures.

La présence obligatoire d'un système vidéo embarqué qui devra être contrôlé par un organisme indépendant.

L'instauration d'un délai de déclaration en cohérence avec les actes de pêche : au plus tard à la fin de l'acte de pêche pour les fiches et dans les 24h maximum sur les logbooks.

La capture de tous ces dauphins lors de la pêche au bar est scandaleuse. C'est une immense perte pour la biodiversité et l'équilibre des mers. Que des milliers de ces animaux reconnus de surcroît amis des marins soient ainsi sacrifiés est une honte pour notre pays.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce message,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pour Oïkos Kaï Bios

Marie Berger et Patricia Faure cofondatrices

<http://www.oikoskaibios.com/>

Messaqe définitif : envoyer au site

-----Message d'origine-----

De : Robot Consultations Publiques - SG/SPSSI/CPII/DOSO/ET [<mailto:robot-consultations-publiques.csso@developpement-durable.gouv.fr>]

Envoyé : jeudi 19 juillet 2018 21:12

À : oikos.kai.bios@orange.fr

Objet : [Consultations publiques du MEEEM] Confirmation du dépôt d'un commentaire sur le site des consultations publiques

Bonjour Association OÏKOS KAÏ BIOS ,

vous avez déposé un commentaire sur le site des consultations publiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>

au sujet de la consultation Projet d'arrêté portant modification de l'article 4 de l'arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection

Date et heure du dépôt : le 19/07/2018 à 21:12 Titre de votre commentaire : Des mesures efficaces pour lutter contre la capture des dauphins par les bateaux de pêche le long des côtes françaises

Votre commentaire :

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons nous exprimer dans le cadre de la consultation publique concernant la nomination d'un organisme en charge de recevoir les déclarations de captures de dauphins.

Nous nous permettons de remarquer que cette nomination ne fait que combler un vide juridique, comme le dénonçait l'organisation internationale Sea Shepherd lors de son opération « DolphinByCatch ». Cf à cette adresse

<http://seashepherd.fr/index.php/actu-editos/actualites/97-news-17072018-fr-01>

Nous nous joignons à Sea Shepherd pour demander

☒ L'embarquement systématique d'observateur sur les "arts trainants" et les pêcheries identifiées comme problématique pour les captures.

☒ La présence obligatoire d'un système vidéo embarqué qui devra être contrôlé par un organisme indépendant.

☒ L'instauration d'un délai de déclaration en cohérence avec les actes de pêche : au plus tard à la fin de l'acte de pêche pour les fiches et dans les 24h maximum sur les logbooks.

La capture de tous ces dauphins lors de la pêche au bar est scandaleuse.

C'est une immense perte pour la biodiversité et l'équilibre des mers.

Que des milliers de ces animaux reconnus de surcroît amis des marins soient ainsi sacrifiés est une honte pour notre pays.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce message,

Nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

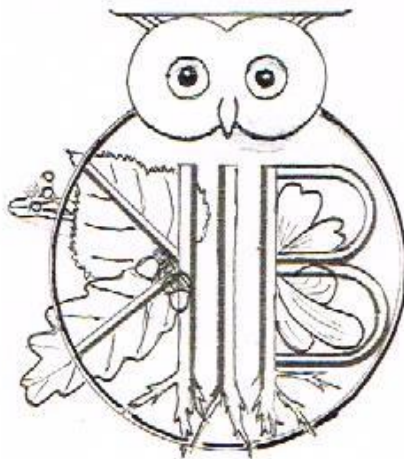
Pour Oïkos Kaï Bios

Marie Berger et Patricia Faure cofondatrices <http://www.oikoskaibios.com/>

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ceci est un mail automatique suite à votre dépôt de commentaire sur le site des consultations publiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

© OÏKOS KAÏ BIOS 2007-2018



<http://www.oikoskaibios.com>